

La moitié des récents diplômés postsecondaires avaient une dette d'études avant la pandémie

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 25 août 2020

Un nombre croissant de jeunes Canadiens poursuivent des études postsecondaires et sont ainsi aux études plus longtemps que les générations précédentes d'étudiants. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), le nombre de diplômés postsecondaires a augmenté de 57 % de 2000 à 2015, le nombre de titulaires d'une maîtrise ayant doublé durant cette période. Même si l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires améliore les résultats sur le marché du travail à long terme, le fait de passer plus de temps aux études entraîne l'accumulation d'une dette.

L'examen de l'endettement des jeunes Canadiens est particulièrement important dans le contexte de la pandémie de COVID-19, bon nombre d'étudiants ayant perdu leur emploi ou ayant vu leur placement en milieu de travail être annulé ou reporté en raison de la pandémie. Selon de récentes données de Statistique Canada, le taux d'emploi a diminué de 23,6 points de pourcentage chez les étudiants âgés de 20 à 24 ans de février à avril 2020. En outre, plus du tiers (35 %) des participants à une initiative d'approche participative en ligne ont vu leur placement en milieu de travail être annulé ou reporté en raison de la pandémie. Par conséquent, il se peut que certains étudiants aient accumulé une dette plus lourde pour compenser leur perte de revenu. De plus, les diplômés récents pourraient avoir de la difficulté à trouver un emploi à temps plein en raison des conditions économiques, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité à rembourser leur dette d'étudiant.

Dans une nouvelle étude intitulée « Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaires au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 », on utilise les données provenant des quatre derniers cycles de l'END pour examiner les variations de la proportion des étudiants endettés au fil du temps ainsi que le montant médian de la dette des étudiants à la fin de leur programme d'études. Les estimations en dollars sont exprimées en dollars constants de 2015.

Au total, 1 diplômé postsecondaire sur 2 est endetté lors de l'obtention de son diplôme

La moitié des étudiants diplômés de 2015 (50 %) ont déclaré qu'ils étaient endettés à la fin de leur programme d'études; la proportion a peu varié de 2000 à 2015. En 2015, les titulaires d'un doctorat (36 %) étaient les moins susceptibles d'être endettés lors de l'obtention de leur diplôme, tandis que la plupart des titulaires d'un diplôme professionnel (85 %) étaient endettés à la fin de leur programme d'études.

Cette forte prévalence d'endettement des étudiants possédant un diplôme professionnel, qui comprend les grades en droit, en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire, en optométrie ou en pharmacie, est liée aux coûts élevés de ces programmes d'études. Au cours de l'année universitaire 2014-2015, les frais de scolarité des étudiants canadiens suivant des programmes professionnels ont été les plus élevés de tous les programmes de premier cycle au Canada.

Les diplômés dépendaient largement de prêts d'études financés par le gouvernement (74 %). La prévalence de ce type de prêt en 2015 variait selon le niveau d'études; elle allait de 69 % pour les titulaires d'un diplôme collégial et les titulaires d'une maîtrise à 86 % pour les titulaires d'un diplôme professionnel. La popularité des prêts d'études financés par le gouvernement pourrait s'expliquer en partie par le fait qu'ils n'ont pas à être remboursés dans les six premiers mois suivant l'obtention du diplôme et qu'ils ne font pas courir d'intérêts au cours du programme d'études.

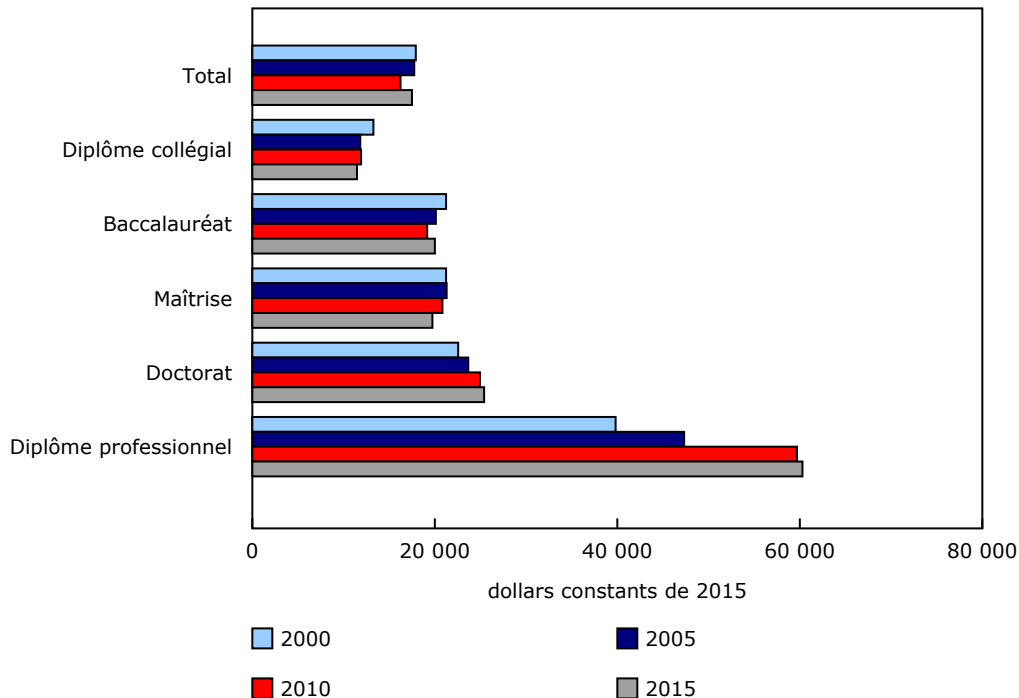
La dette médiane est demeurée stable de 2000 à 2015 pour la plupart des niveaux d'études

Le montant en termes réels de la dette des étudiants à la fin de leur programme d'études est aussi demeuré stable pour la plupart des diplômés de 2000 à 2015, la dette médiane s'établissant à 17 500 \$ pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme en 2015, comparativement à 17 900 \$ pour ceux ayant obtenu leur diplôme 15 ans plus tôt.



Graphique 1

Dettes d'études médiane lors de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études, promotions de 2000 à 2015¹



Source(s) : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, promotions de 2000 à 2015.

1. La dette médiane représente le montant médian, en dollars, de la dette d'études de toutes les sources de prêts pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'autres études postsecondaires au moment de l'interview et ayant déclaré un montant de dette supérieur à zéro à la fin du programme d'études. Pour les promotions de 2000 et de 2005, l'interview a eu lieu deux ans après l'obtention du diplôme; pour les promotions de 2010 et de 2015, l'interview a eu lieu trois ans après l'obtention du diplôme. Les tests statistiques entre les cycles ne sont pas possibles en raison des méthodes différentes d'estimation de la variance au fil du temps. Les estimations excluent les diplômés qui poursuivaient d'autres études postsecondaires au moment de l'interview. Les valeurs en dollars ont été ajustées en dollars constants de 2015 au moyen de l'Indice des prix à la consommation.

La dette des étudiants variait selon le niveau d'études. Les titulaires d'un diplôme professionnel (60 300 \$) ont enregistré la dette médiane la plus élevée en 2015. Ce niveau d'endettement correspondait au triple du montant déclaré par les titulaires d'un baccalauréat (20 000 \$) ou d'une maîtrise (19 700 \$). De plus, ce sont eux qui ont affiché la plus forte variation du niveau d'endettement de 2000 à 2015, leurs dettes ayant augmenté pour passer de 39 800 \$ à 60 300 \$ au cours de cette période. Les titulaires d'un diplôme collégial (11 500 \$) ont enregistré la dette médiane la plus faible.

La dette des étudiants variait aussi selon le domaine d'études. Les diplômés des programmes d'études liés à la santé ou des programmes connexes étaient les plus susceptibles d'être endettés lors de l'obtention de leur diplôme et affichaient aussi les montants médians de dette les plus élevés parmi les titulaires d'un baccalauréat (26 700 \$), d'une maîtrise (20 700 \$) et d'un diplôme professionnel (69 100 \$). En revanche, les titulaires d'un diplôme collégial en éducation faisaient partie des diplômés les moins susceptibles d'être endettés, et leur dette médiane était la plus faible (9 200 \$).

Environ les deux tiers de la promotion de 2015 n'avaient pas entièrement remboursé leur dette en 2018

Environ les deux tiers (64 %) des diplômés endettés à la fin de leur programme d'études en 2015 l'étaient toujours en 2018. Cette proportion était similaire pour tous les niveaux d'études.

Plusieurs facteurs étaient associés à un remboursement plus rapide de la dette d'études. Malgré certaines différences selon le niveau d'études, des facteurs tels qu'avoir une dette de moindre ampleur lors de l'obtention du diplôme, avoir un revenu d'emploi supérieur, résider en Ontario et faire partie d'un couple sans enfants ont généralement été associés à un remboursement plus rapide de la dette d'études. En revanche, des facteurs comme obtenir un diplôme à un âge plus avancé, vivre dans l'une des provinces de l'Atlantique ou au Québec, être un parent seul et déclarer une incapacité étaient associés à un remboursement plus lent de la dette.

Note aux lecteurs

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2018 a permis de recueillir des renseignements sur les personnes ayant obtenu un diplôme d'un établissement postsecondaire public au Canada en 2015. Les questions portent sur le parcours scolaire, le financement des études postsecondaires, y compris les prêts d'études financés par le gouvernement, et la transition vers le marché du travail. La population cible de cette enquête est celle des diplômés postsecondaires de 2015 qui résidaient au Canada au moment où l'enquête a été menée en 2018.

Cette étude porte uniquement sur les diplômés des niveaux collégial et universitaire qui n'avaient pas poursuivi d'autres études après l'obtention de leur diplôme en 2015 (c.-à-d. jusqu'au moment où l'END a été menée, en 2018).

Niveau collégial : *Comprend les certificats et diplômes collégiaux et non universitaires, ainsi que les diplômes ou les certificats de collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps).*

Niveau du baccalauréat : *Comprend les baccalauréats ainsi que les certificats et les diplômes inférieurs au baccalauréat.*

Niveau de la maîtrise : *Comprend les maîtrises ainsi que les diplômes et les certificats universitaires supérieurs au baccalauréat, y compris les maîtrises en administration des affaires.*

Niveau professionnel : *Comprend les baccalauréats et les certificats ou les diplômes universitaires supérieurs au baccalauréat en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire, en optométrie et en pharmacie.*

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5012.

L'étude intitulée « Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaires au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Il est maintenant possible de consulter l'infographie intitulée « Tendances des dettes d'études chez les diplômés postsecondaires au Canada », qui fait partie de la collection *Statistique Canada — Infographies* (11-627-M).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).